

Des jeunes actifs satisfaits mais en quête d'ailleurs : les ressorts d'un paradoxe



Maëlezig BIGI
LISE-CNAM

Dominique MÉDA
IRISSO-DAUPHINE/PSL

Élise TENRET
IRISSO-DAUPHINE/PSL

Élise VERLEY
GEMASS, SORBONNE
UNIVERSITÉ

À rebours des discours sur leur désengagement professionnel, les jeunes actifs déclarent majoritairement s'épanouir dans leur travail. Pourtant, une part importante d'entre eux souhaite changer d'emploi ou se réorienter dès les premières années de vie active, y compris parmi ceux qui se réalisent professionnellement. Mobilisant à la fois l'enquête Génération du Céreq et des sources de données complémentaires, ce *Céreq Bref* cherche à approfondir la compréhension de ces aspirations apparemment contradictoires. Issu d'une recherche collective soutenue par l'INJEP, il explore l'hypothèse que ce paradoxe reflète moins une insatisfaction qu'une adaptation aux transformations du marché du travail, à un système éducatif rigide et à des conditions de travail souvent dégradées.

Les discours médiatiques véhiculent l'idée que les jeunes ne voudraient plus travailler et seraient désengagés professionnellement. Pourtant, le travail continue d'occuper une place structurante, pour eux comme pour les générations précédentes : dès lors qu'ils occupent un emploi, les jeunes déclarent majoritairement des niveaux élevés de satisfaction et d'épanouissement professionnel, ainsi qu'un optimisme marqué par rapport à l'avenir professionnel et un sentiment d'adéquation entre leur formation et leur emploi.

Pour autant, les données de l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017 permettent de mettre au jour un paradoxe : bien qu'ils expriment une certaine satisfaction à l'égard de leur travail, une part significative des jeunes cherche parallèlement un autre poste lorsqu'ils sont déjà en emploi. D'autres envisagent une réorientation professionnelle, y compris lorsqu'ils déclarent se réaliser dans leur emploi [1]. S'appuyant sur une recherche collective réalisée avec le soutien financier de l'INJEP, ce *Céreq Bref* explore tour à tour trois pistes pour expliquer ce paradoxe : la rigidité du système éducatif, la diffusion des normes de flexibilité de l'emploi et les conditions de travail (cf. Encadré et rapport [2] pour les résultats complets de la recherche).

Des projets fréquents de mobilité et de réorientation professionnelles, dont les ressorts ne se limitent pas à la satisfaction au travail

L'aspiration à la mobilité professionnelle, mesurée ici par le fait de chercher un autre emploi en

parallèle de celui exercé, concerne inégalement les jeunes et est en partie tributaire du sentiment de se réaliser professionnellement. Dans l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017, plus d'un jeune sur cinq en activité cherche un autre emploi en parallèle de celui exercé. Cette aspiration concerne majoritairement les jeunes qui disent ne pas se réaliser dans leur travail, sans pour autant se limiter à cette catégorie.

En outre, plus d'un tiers des jeunes disent souhaiter se réorienter professionnellement, et ce pourcentage ne décroît que marginalement pour les jeunes qui déclarent se réaliser dans leur travail. Entre le projet de réorientation et son aboutissement (sur la période étudiée), la part de jeunes concernés diminue considérablement : ainsi, si 36 % des jeunes déclarent souhaiter se réorienter, ils ne sont que 23 % à avoir engagé des démarches et 4 % à avoir fait aboutir leur projet.

La grande majorité des réorientations sont engagées pour changer de métier (92 %). Viennent ensuite le souhait de changer de secteur d'activité (84 %), de changer de statut (55 %), ou encore de changer de lieu de vie (34 %) (cf. Tableau 2). Pour les plus diplômés, le souhait de changer de lieu de vie est plus fréquent, de même que le souhait de changer de statut ou d'exercer une activité supplémentaire. Le niveau de diplôme influe également sur les motifs évoqués : les plus diplômés (bac+5 et au-delà) sont moins en quête d'une plus grande rémunération ou d'une amélioration de leurs conditions de travail, et cherchent davantage à donner du sens à leur travail.

[Tableau 1] **Souhaits de réorientation, démarches engagées et projets aboutis**

Réorientation	Parmi l'ensemble des jeunes (N = 8 735)	Parmi les jeunes qui déclarent se réaliser professionnellement (N = 5 640)
N'a pas cherché à se réorienter	64	69
A cherché à se réorienter sans faire de démarches**	13	14
A fait des démarches de réorientation mais le projet n'a pas abouti*	19	14
A fait des démarches de réorientation et le projet a abouti*	4	3
Total	100	100

Lecture : 64 % des jeunes interrogés en 2023, soit 6 ans après leur sortie des études ont déclaré ne pas avoir cherché à se réorienter depuis 2020

Champ : : jeunes sortis du système éducatif en France (métropole et DROM) au cours de l'année scolaire 2016 – 2017, réinterrogés en 2023, 6 ans après la sortie de leurs études.

Source : enquête Génération 2017 du Céreq, résultats pondérés.

*le degré d'aboutissement du projet se mesure à l'aune de l'enquête Génération 2023, 6 ans après la fin des études. Cela ne signifie pas pour autant que le projet n'a pas abouti ultérieurement.

**les démarches sont également observées dans les trois ans qui suivent le projet

Les chances de voir aboutir ce projet dans les trois ans qui suivent sa formulation sont par ailleurs tributaires du niveau de diplôme, et notamment plus élevées parmi les jeunes détenteurs au moins d'un niveau baccalauréat. De surcroît, les jeunes les plus vulnérables sur le marché du travail, dont les trajectoires d'insertion ont été les plus chaotiques (accès tardif à l'activité, chômage persistant), aspirent davantage à une reconversion, mais ont peu de chances de voir le processus aboutir à court terme (moins de 3 ans). Transformer l'essai est donc complexe, et nécessite du temps et des ressources.

** même si de récents travaux montrent une augmentation des réorientations [6].*

Ces résultats nous invitent à chercher à approfondir la compréhension de ces aspirations, apparemment contradictoires, des jeunes à la réorientation professionnelle malgré un sentiment massif de se réaliser, en mobilisant des sources de données complémentaires sur les conditions d'étude, de travail ou d'emploi des jeunes.

Un système éducatif peu flexible, limitant la valorisation des expériences extra-académiques « à côté » des études

Les travaux s'appuyant sur des comparaisons internationales [3] [4] ont pu mettre l'accent sur le fait que les expériences des jeunes françaises se caractérisent par une forte pression sociale à « se placer » au sein de hiérarchies prédéfinies et de façon définitive. Cette logique du placement, très documentée par Cécile Van de Velde [4], est corrélée en France à un poids important du diplôme dans l'insertion professionnelle, à des choix précoces d'études, déterminants de l'ensemble de l'itinéraire professionnel. Ces formes de détermination précoce à « choisir sa vie » réduisent fortement la possibilité de tâtonnements ou d'erreurs – même si les réorientations ou les « petits pas de côté » se développent [5] [6] –, ce qui contribue à exacerber chez la jeunesse française un sentiment d'urgence et une angoisse du retard dans les parcours de formation.

On comprend alors que les étudiants français soient parmi les plus jeunes d'Europe, et qu'ils aient des parcours particulièrement linéaires et cèles*, qui s'ajustent peu à des « à côté des études » déconnectés des impératifs de réussite scolaire ou professionnels [7]. La forte « emprise scolaire » [8] accroît le rapport

[Tableau 2] **Type et motif de réorientation envisagée**

	Parmi l'ensemble des jeunes ayant effectué des démarches de réorientation depuis 2020 (N = 1 861)	Parmi les jeunes qui déclarent se réaliser dans leur travail en 2020 (N = 898)	Parmi les diplômés de bac+5 et plus (N = 540)
Type de réorientation envisagée (parmi les jeunes ayant fait des démarches)			
Changer de métier	92	90	94
Changer de secteur d'activité	84	80	80
Changer de statut	55	57	58
Changer de lieu de vie	34	35	37
Exercer une activité supplémentaire	19	20	22
Autre	2	1	1
Motif de la réorientation (parmi les jeunes ayant fait des démarches)			
Donner plus de sens à son travail	76	76	80
Améliorer ses conditions de travail	66	64	58
Augmenter sa rémunération	58	58	47
L'emploi était menacé ou supprimé	9	7	11
Pas d'emploi dans son domaine	20	11	20
Attirance pour un autre domaine professionnel	82	80	80
Autre raison	2	3	4

Lecture : 92% des jeunes interrogés ayant entamé des démarches pour se réorienter depuis 2020 le font pour changer de métier.

Champ : jeunes sortis du système éducatif en France (métropole et DROM) au cours de l'année scolaire 2016 – 2017.

Source : enquête 2023 sur la Génération 2017 du Céreq, résultats pondérés.

[Tableau 3] Démarches engagées et aboutissement de la réorientation parmi les jeunes ayant souhaité se réorienter, selon le niveau de diplôme

	Souhait de réorientation (avec démarches ou non) dont...	...souhait mais pas de démarches engagées	...souhait avec des démarches n'ayant pas abouti	...processus de réorientation abouti	Total
Non diplômé	36	30	65	5	100
CAP, BEP, autre diplôme de niveau 3	30	34	56	10	100
Baccalauréat ou autre diplôme de niveau 4	40	30	56	14	100
Bac+2 à bac+4	37	40	48	12	100
Bac+5 et plus	32	42	46	12	100
Ensemble	36	35	53	12	100

Lecture : 36 % des jeunes sans diplôme interrogés, ont déclaré en 2023 avoir cherché à se réorienter professionnellement depuis 2020. Parmi eux, 30 % n'ont pas engagé de démarches.

Champ : jeunes sortis du système éducatif en France (métropole et DROM) au cours de l'année scolaire 2016 – 2017.

Source : enquête 2023 sur la Génération 2017 du Céreq.

instrumental aux études des jeunes français-es et de leurs familles, dont les choix sont avant tout commandés par la rentabilité de l'investissement éducatif.

Ce constat interroge les capacités du modèle éducatif français à promouvoir les logiques d'expérimentations pendant les études (à travers des césures ou des interruptions d'étude, des mobilités internationales, des allers-retours entre emploi et formation, des reprises d'étude...), et celles du monde professionnel à les reconnaître [9]. La logique adéquationniste [10] qui prévaut en France, caractérisée par une pré-professionnalisation des cursus et des expériences périphériques aux études, peut à ce titre être considérée comme source potentielle de frustration pour les primo-entrants sur le marché du travail. C'est dans ce contexte que nous postulons qu'une reconversion professionnelle peut constituer une manière de redonner du sens à un parcours contraint. L'aspiration à la reconversion (comme à la reprise d'étude [11]) deviendrait alors un moyen de reprendre le contrôle sur un parcours de vie dont les premières étapes ont été décidées trop tôt, sans possibilité d'exploration ni d'expérimentation. L'augmentation des sorties durables de CDI, parmi les nouvelles générations, pourrait être le signe de cette aspiration à l'expérimentation en début de carrière professionnelle [12].

Des normes de flexibilité de l'emploi intériorisées qui orientent les rapports au travail

Bien que de plus en plus diplômés [13], les jeunes demeurent vulnérables sur le marché du travail. Les moins de 25 ans sont ainsi plus fréquemment en CDD, en intérim, en alternance ou en stage que leurs aînés. Ils sont aussi plus souvent à temps partiel subi et plus fréquemment au chômage [14]. En étant les premiers exposés à la flexibilisation du marché de l'emploi, les jeunes ont intériorisé les normes de mobilité professionnelle qui les

éloignent du modèle de la carrière dans une même entreprise promis à leurs parents [15].

Ces transformations structurelles s'accompagnent alors de nouvelles manières d'envisager l'emploi et la carrière chez les nouvelles générations. Les représentations des parcours professionnels semblent désormais structurées par l'idée selon laquelle on ne fera plus carrière dans la même entreprise, il faudra changer plusieurs fois d'emploi dans sa vie, l'on ne doit pas s'attacher à un emploi ou une entreprise, et les *soft skills* importent plus que les compétences acquises lors de formations.

En cela, les jeunes se comportent vis-à-vis des entreprises comme celles-ci se comportent à leur égard.

[Encadré] Pour aller plus loin

Ce *Céreq Bref* est issu d'une recherche collective réalisée avec le soutien financier de l'INJEP, dont les résultats complets seront à retrouver dans le rapport d'étude :

[2] Méda D., Bigi M., Bouron S., Hoibian S., Jourdain A., Nedjar Calvet S., Tenret E., Touzet H., Verley E., *L'épanouissement professionnel des jeunes à l'épreuve des conditions de travail. Aspirations et réorientations*. INJEP, Notes et rapports, 2026 (à paraître),

Mise en ligne prévue au troisième trimestre 2026 sur le site de l'INJEP dans la collection *INJEP Notes et Rapports*.

À rebours des représentations médiatisées de la jeunesse comme désengagée du travail, le rapport met en évidence les très fortes attentes des jeunes Français vis-à-vis du travail. Ce résultat est central pour saisir le paradoxe suivant : alors même que la majorité des jeunes disent se réaliser au travail, un tiers d'entre eux souhaite se réorienter, selon le Céreq. Trois pistes d'explications de ce paradoxe sont explorées : 1) La dégradation particulièrement forte des conditions de travail pour les jeunes, et notamment les moins diplômés ; 2) L'intégration de nouvelles normes de mobilité professionnelle sur un marché du travail de plus en plus flexible, notamment par les jeunes les plus diplômés ; 3) La rigidité du système éducatif français valorisant la précocité et la linéarité des parcours en vue de favoriser l'insertion professionnelle. S'appuyant sur des enquêtes quantitatives, françaises et internationales, ce rapport met au jour les aspirations des jeunes vis-à-vis du travail et le poids des caractéristiques sociales (niveau de diplôme, genre) dans la réalisation de ces aspirations.

[1] « Réorientations précoces : un jeune sur quatre souhaite changer de métier : Enquête 2023 auprès de la Génération 2017 », Dabet, G., Lercari, L. & Personnaz, E., *Céreq Bref*, n° 467, 2025.

[3] *Enseignement supérieur et justice sociale : sociologie des expériences étudiantes en Europe*, Charles, N., Paris, la Documentation française (Études & recherche), 2015.

[4] *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Van de Velde, C., 1re éd, Paris, Presses universitaires de France (Le lien social), 2008.

[5] « Quels effets d'une réorientation en première année d'études supérieures sur la réussite des étudiants ? », Bechichi, N., *Notes IPP*, vol. 122, 2026.

[6] « Les réorientations dans l'enseignement supérieur : des parcours désordonnés bien ordonnés ? », Couto, M.-P., *Diversité. Revue d'actualité et de réflexion sur l'action éducative*, n° 202 vol. 2, 2023.

[7] « Dossier : "Les études... et à côté ? Les modes de vie des étudiant-es" », Couto, M.-P., Tenret, E. & Verley, E., *Agora débats/jeunes*, 2024.

[8] *L'emprise scolaire. Quand trop d'école tue l'éducation*, Dubet, F. & Duru-Bellat, M., *Presses de Sciences Po*, 2024.

[9] « Interrompre un temps ses études : un choix rarement payant sur le marché du travail », Merlin, F. & Robert, A., *Céreq Bref*, n° 466, 2025.

[10] « Quand la formation ne suffit pas : la préparation des étudiants à l'emploi en Angleterre, en France et en Suède », Charles, N., *Sociologie du travail*, vol. 56, n° 3, 2014.

[11] « Quand l'orientation continue : une approche longitudinale mixte des reprises d'études en début de vie active », Borrás, I. et al., in *Trajectoires et carrières contemporaines : nouvelles perspectives méthodologiques*, Borrás I. et al., *Céreq Échanges* n°18, 2022.

[12] « Ruptures choisies, ruptures subies : le CDI à l'épreuve des secteurs en début de carrière », Merlin, F., *Céreq Bref*, n° 482, 2026.

[13] *Parcours et expériences en formation initiale : quel(s) impact(s) sur l'insertion ? - Exploitation de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017*, Coupplié, T., Epiphane, D., Joseph, O. & Personnaz, E. (dir.), *Céreq Échanges* n°26, 2024.

[14] *Formations et emploi*, INSEE Références, 2025.

[15] Monchatre, S. (2007), « Des carrières aux parcours... en passant par la compétence », *Sociologie du travail*, vol. 49, n° 4, pp. 514-530.

[16] Jourdain, A. (2024), « Comment les coachs individualisent les maux du travail », *La nouvelle revue du travail*, n° 25.

[17] Desjonquères, A. (2021), « Quels sont les métiers qui emploient le plus de jeunes à la sortie de leurs études ? », *Dares Analyses*, n° 64.

[18] Bigi, M. & Erb, L.-A. (À paraître), « Les jeunes ont-ils des conditions de travail spécifiques ? Résultats à partir des enquêtes Conditions de travail 2013-2016-2019 », *Économie et Statistique*.

[19] Erb, L.-A. & Nass, S. (2025), « Quelles sont les spécificités des conditions de travail des jeunes salariés ? », *Dares Analyses*, n° 57, Dares.

Les nouvelles normes de mobilité ont en effet largement été diffusées par les recruteurs et les entreprises, avant d'être relayées par les responsables politiques et les acteurs de l'orientation et du développement personnel [16]. L'attachement à l'entreprise est plus faible parmi les jeunes, contrastant avec la loyauté dont ont fait preuve leurs parents [2].

Si les jeunes sont satisfaits et fiers de leur métier et de leur travail, ils ne le sont pas nécessairement de leur emploi et peuvent se montrer disposés, comme on le leur a appris, à le quitter si de meilleures opportunités se présentent. En définitive, la nécessité d'améliorer en permanence ses compétences, en multipliant les expériences professionnelles et les environnements de travail pour conserver son employabilité, semblerait aujourd'hui être devenue une norme partagée par les employeurs et par les jeunes.

Des conditions de travail dégradées en début de carrière qui alimentent les souhaits de reconversion

Outre l'intériorisation de nouvelles normes d'emploi, les recherches consacrées aux débuts de carrière mettent en évidence deux dimensions des conditions de travail des jeunes : d'une part, une exposition accrue aux conditions de travail difficiles et, d'autre part, une insécurité socio-économique qui ne se réduit pas aux seuls statuts d'emploi ni aux temporalités d'accès à la stabilité.

Les conditions de travail les plus difficiles sont d'autant plus fréquentes chez les jeunes que leurs conditions d'emploi sont précaires. Ils sont ainsi surreprésentés dans les métiers les plus pénibles comme le montre le travail réalisé par la Dares à partir des enquêtes Emploi [17]. Ils sont ainsi davantage exposés aux contraintes physiques, disposent de moins d'autonomie au travail et connaissent une insécurité professionnelle accrue [18] [19]. Les données européennes (Eurofound, 2021) mettent également en évidence une situation particulièrement dégradée pour les jeunes Français-es sur de nombreux items de pénibilité. Ils sont parmi les plus nombreux en Europe à déclarer que leur emploi s'accompagne de nuisances sonores, de postures douloureuses ou fatigantes, de maux de dos, de mouvements répétitifs de la main ou du bras, de situations perturbantes sur le plan psychique, de discriminations. Ils travaillent aussi dans des délais stricts et courts, et ce plus que les autres jeunes Européens. Les jeunes sont aussi ceux dont

les horaires de travail sont les plus contrôlés, que ce soit par les collègues, l'encadrement ou encore par la signature de fiches horaires ou le pointage.

Une autre dimension des conditions de travail spécifique aux jeunes est celle de l'insécurité socio-économique, qui dépasse la seule précarité des statuts d'emploi ou les temporalités d'insertion dans l'emploi stable. Elle renvoie à un sentiment global d'incertitude quant à l'avenir professionnel. L'enquête Conditions de travail montre que les jeunes y sont particulièrement exposés : un quart des moins de 25 ans craint de perdre son emploi dans l'année et près de la moitié pense devoir changer de métier ou de qualification dans les trois ans à venir [18].

Ces conditions difficiles n'épargnent pas les professions qualifiées, dans lesquelles les premières années des carrières professionnelles sont souvent marquées par une norme de surinvestissement, pouvant aller jusqu'à l'épuisement.

Conclusion

L'articulation des données de l'enquête Génération du Céreq sur les sortants du système éducatif avec celles issues d'enquêtes sur les conditions de travail en population générale met en évidence une fragilité exacerbée de la jeunesse en France. Elle montre en outre que les aspirations des jeunes ne peuvent être comprises indépendamment des conditions concrètes dans lesquelles elles s'inscrivent, le parcours de formation et le contexte d'insertion notamment. Elle révèle que la réorientation professionnelle est susceptible de devenir un moyen de redonner du sens à un parcours (trop !) contraint. Elle permet enfin de souligner que le paradoxe apparent entre réalisation de soi au travail – dont le sens varie sans doute selon les jeunes et les professions exercées – et désir de réorientation renvoie moins à un désengagement individuel ou générationnel qu'à des tensions structurelles : entre un système éducatif peu propice à l'expérimentation, un marché du travail marqué par la flexibilité et des conditions de travail et d'emploi souvent dégradées en début de carrière.

Les premières années de vie active apparaissent ainsi comme un moment à la fois de réajustement des parcours et de cristallisation des inégalités, selon l'accès à l'emploi et les conditions de travail, mais aussi entre des jeunes qui sont en mesure de concrétiser leurs aspirations à la mobilité ou à la réorientation, et celles ou ceux pour lesquels ces aspirations ne pourront aboutir.